Initiatives ministérielles

C'est tout là-dedans. Feuilletez-les un peu. On pourrait appliquer cette règle avec succès à bien des titres qu'on peut lire dans les journaux d'aujourd'hui. Ensuite viennent l'enquête du comité et le châtiment. C'est comme ça que ça marche. La loi considère qu'un outrage à cette institution est un crime proche de la trahison. Mais nous ne le faisons pas. Nous ne semblons pas en avoir le courage.

Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby): Monsieur le Président, je suis très heureuse de pouvoir aujourd'hui offrir mes commentaires sur la motion du gouvernement.

J'aimerais tout d'abord dire que je n'ai nullement l'intention de demander que soit décapité ou fusillé qui que ce soit. Je pense que c'est pousser les choses ridiculement loin, même dans le présent débat.

La motion qui nous a été présentée porte sur le décorum et la civilité à la Chambre des Communes. Il me semble que cette motion ne fait que confirmer ce qui devrait déjà se passer ici. Tout de même, la majorité des députés savent se comporter avec un minimum de décorum et de courtoisie. Je trouve incroyable que le gouvernement ait éprouvé le besoin de saisir la Chambre d'une telle motion.

Au cours du dernier mois, nous avons entendu des commentaires à la Chambre des communes qui n'avaient rien à voir avec le décorum, mais dénotaient plutôt des attitudes racistes et sexistes. À mon sens, la motion présentée par le gouvernement ne touche pas à la question du sexisme ni à celle du racisme, deux sujets graves dont il a été fait état dans des journaux de toutes les régions du Canada.

J'estime que la motion du gouvernement passe complètement à côté de la véritable question.

Le racisme et le sexisme se retrouvent partout dans la société et, si j'en juge par le nombre de lettres et d'appels téléphoniques que j'ai reçus sur les deux derniers incidents survenus à la Chambre des communes, les Canadiens ne le toléreront plus. Ils en ont assez de ce genre d'attitudes.

Il n'est pas étonnant que nous les observions encore autour de nous. Certaines de ces attitudes se manifestent ouvertement dans notre société, comme nous l'avons vu, par exemple, dans les récentes émeutes à caractère racial survenues dans une école secondaire en Nouvelle-Écosse. Il arrive aussi que ces manifestations soient plus subtile et que la personne à qui on a refusé un emploi ou un logement à cause de sa race ne le découvre que par accident. Dans un cas particulier, une femme d'une minorité visible a voulu louer un appartement, mais on lui a dit qu'il n'était plus libre. Peu de temps après, une personne de race blanche a visité le même appartement et a pu le louer.

Certains d'entre nous ont grandi entourés de telles attitudes, au Canada. Une administratrice très compétente s'est fait dire qu'elle n'obtiendrait pas l'emploi qu'elle postulait parce qu'on préférait un homme à ce poste. Cette femme elle-même ne défend pas personnellement les questions d'équité en matière d'emploi. Elle ne fait pas de lien entre ce qui lui est arrivé dans ce cas précis et le sort réservé aux femmes dans la fonction publique.

Il y a aussi cette femme ingénieur qui s'est fait dire par un collègue de sexe masculin qu'elle n'était pas ingénieur, mais rien qu'une pauvre femme. Une autre a entendu son patron lui dire que s'il était son mari, il la battrait au sang. Une diplômée en architecture navale qui avait déjà exploité son propre atelier d'électronique s'est fait demander durant une entrevue pour un emploi si elle avait peur des outils électriques ou manuels, ou si elle craignait de se salir.

Ce sont tous des exemples tirés de notre propre fonction publique fédérale. Les attitudes négatives envers les femmes et les minorités visibles, ou d'autres groupes désavantagés, ont des conséquences économiques directes sur l'ensemble de ces groupes.

J'ai reçu une lettre d'une femme de Nouvelle-Écosse qui me disait qu'elle était fatiguée de me voir prendre la parole en cette enceinte, toujours pour me plaindre de ce que subissent les femmes dans notre société. Elle me dit qu'elle ne sait pas si je suis mariée ou non, mais que si je le suis, j'ai surtout besoin que mon mari me donne un bon coup de pied au derrière. Notre société véhicule toujours de telles attitudes. Cette histoire m'a choquée. J'ai été surprise et je le suis toujours—je suppose que je ne suis pas revenue du choc—mais ces attitudes sont toujours